

OPINION

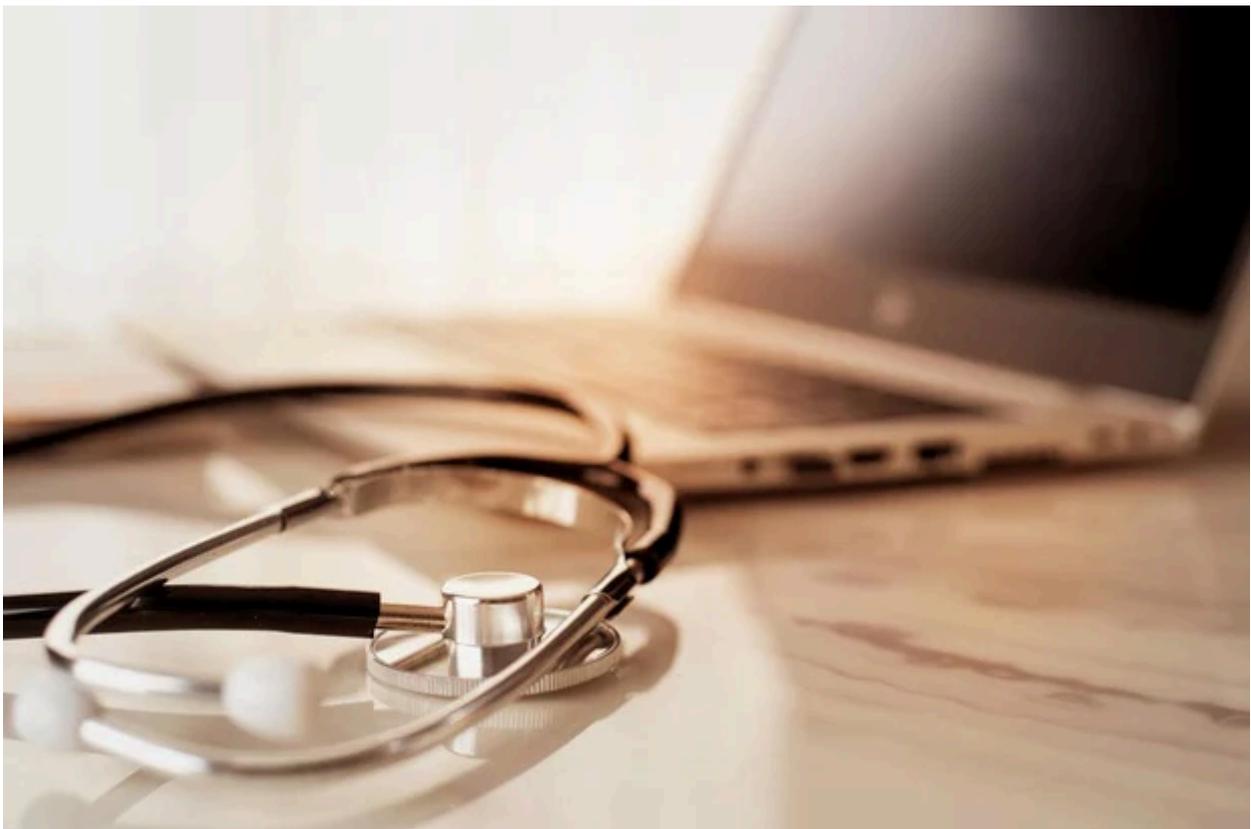
À propos des coopérations fonctionnelles

10/04/24 à 12:12 Mise à jour à 12:13

([//www.lejournaldumedecin.com/auteurs/le-Le-GBO-Cartel-gbo-cartel-433.html](http://www.lejournaldumedecin.com/auteurs/le-Le-GBO-Cartel-gbo-cartel-433.html))

([//www.lejournaldumedecin.com/auteurs/le-gbo-cartel-433.html](http://www.lejournaldumedecin.com/auteurs/le-gbo-cartel-433.html))

Non, le GBO ne regrette pas l'annulation des CF qui ne tenaient pas compte des revendications du terrain. Oui, le GBO regrette que les PMG wallons risquent de perdre un budget pourtant crucial !



© Getty Images

Contactée par téléphone, la rédaction du journal du Médecin a reconnu que le titre " Le GBO regrette l'annulation des "coopérations fonctionnelles" de généralistes pour les gardes " - depuis modifié en " Annulation des "coopérations fonctionnelles". Le GBO réagit " - pouvait induire ses lecteurs en erreur quant à la position du GBO/Cartel, publiée la semaine dernière dans un Flash-info (<https://www.le-gbo.be/avis-du-gbo-au-sujet-des-problemes-sur-le-terrain->

avec-le-tri-1733-et-de-lannulation-de-la-r-relatif-a-letablissement-des-cooperations-fonctionnelles/). Trop peu de gens, hélas, s'arrêtent à un titre accrocheur et ne prennent pas le temps de lire le fond.

Pourtant, depuis des années, le GBO/Cartel n'a eu de cesse de revendiquer une organisation sur le terrain d'une garde qui réponde aux besoins locaux et qui soit soutenable pour les médecins généralistes qui doivent l'assumer. Certes, le concept de CF laissait encore des questions essentielles sans réponses suffisantes au niveau organisationnel, juridique, financier et statutaire. Mais était-ce suffisant pour réduire à néant le travail de ces dernières années et, surtout, pour risquer de perdre le budget dédié à la réalisation des CF ? Le budget des PMG serait en effet passé de 38,8 millions d'euros à 58,3 millions d'euros et cela surtout au bénéfice de la Wallonie... qui en a diablement besoin !

Le GBO/Cartel concluait en disant que, non, il n'y a vraiment pas de quoi crier victoire puisque le Conseil d'État n'avait statué que sur la forme, arguant d'un vice de procédure, sans analyser le fond, fond qui reste encore et toujours non résolu.

En conséquence de quoi, le GBO/Cartel demande donc que les négociations soient reprises de toute urgence pour assurer le respect des prestataires et redéfinir les responsabilités populationnelles de chacune des parties : le tri 1733 qui doit être efficace et au service des MG, les PMG qui doivent pouvoir fonctionner en autonomie, et l'État qui doit soutenir préférentiellement ces territoires où la garde n'est pas suffisamment rentable en réglant les principaux handicaps de la garde (la récurrence trop importante des gardes à prester, les distances trop longues à parcourir, les honoraires déshonorants en garde en raison du petit nombre de patients consultés par heure).

Groupement
Belge des
Généralistes
Cartel ([//www.lejournaldumedecin.com/actualite/a-propos-des-cooperations-fonctionnelles/article-opinion-72628.html](http://www.lejournaldumedecin.com/actualite/a-propos-des-cooperations-fonctionnelles/article-opinion-72628.html))

” À propos des coopérations fonctionnelles
([//www.lejournaldumedecin.com/actualite/a-propos-des-cooperations-fonctionnelles/article-opinion-72628.html](http://www.lejournaldumedecin.com/actualite/a-propos-des-cooperations-fonctionnelles/article-opinion-72628.html))
- Le GBO-Cartel



([//www.lejournaldumedecin.com/actualite/a-propos-des-cooperations-fonctionnelles/article-opinion-72628.html](http://www.lejournaldumedecin.com/actualite/a-propos-des-cooperations-fonctionnelles/article-opinion-72628.html))

Article du magazine

 **Prix du Généraliste** (<http://www.lejournaldumedecin.com/magazine/prix-du-generaliste/article-normal-72538.html>)



(<http://www.lejournaldumec suppression-du-certific absences-d-un-jour-en-de-50-personnes-secur 72634.html>)

La suppression du certificat médical dope les absences d'un jour en entreprises de plus de 50 personnes (Securex) (<http://www.lejournaldumedecin.com/actualite/la-suppression-du-certificat-medical-dope-les-absences-d-un-jour-en-entreprises-de-plus-de-50-personnes-securex/article-normal-72634.html>)